



COUR D'APPEL DE SAINT DENIS DE LA REUNION

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MAMOUDZOU

Parquet du procureur de la République

MAMOUDZOU, le 28 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de l'information ouverte le 8 octobre à la suite de la découverte de 84 procurations falsifiées destinées à fausser le résultat de l'élection municipale partielle qui s'est tenue en septembre dans la commune de M'TSANGAMOUI, deux personnes, placées en garde à vue depuis lundi, ont été présentées aujourd'hui au juge d'instruction.

Toutes deux ont été placées en garde à vue pour complicité de falsification de documents administratifs, d'usage de documents administratifs falsifiés et de tentative de fraude électorale. L'une d'entre elles a été placée en détention provisoire, l'autre a été placée sous contrôle judiciaire.

Le procureur de la République
Joël GARRIGUE

PALAIS DE JUSTICE

BP 106 – Route Nationale 1
KAWENI 97600 MAMOUDZOU – MAYOTTE
Téléphone : 02.69.61.91.75.
Télécopie : 02.69.61.19.63.
pr.tgi-mamoudzou@justice.fr